



**AUDIT CONTROLE CERTIFICATION**

Société de Commissariats aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION AIRAPE  
Association Loi 1901

**RAPPORT SPECIAL DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

\*\*\*\*\*

Aux membres de l'association AIRAPE  
4, rue du dessous des Berges  
75013 PARIS

SARL au capital de 15 000 euros  
RC Paris B 342 728 417  
SIRET 342 728 417 00011 - NAP 6920 Z  
N° NIF FR 07 342 728 417

120 av du général Leclerc  
75014 PARIS  
Téléphone : 01.53.90.13.20  
Télécopie : 01.45.42.58.85

**AIRAPE Association**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES  
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

\*\*\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

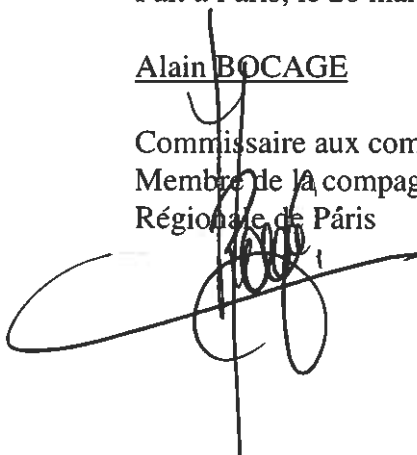
Ce rapport fait état des conventions passées directement ou par personne interposée entre l'Association et l'un des administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 20 mai 2010

Alain BOCAGE

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Bocage', is written over the printed name and title. The signature is fluid and somewhat abstract, with a long horizontal stroke at the bottom.



**AUDIT CONTROLE CERTIFICATION**

Société de Commissariats aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION AIRAPE

Association Loi 1901

**RAPPORT GENERAL DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
L'EXERCICE  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

\*\*\*\*\*

Aux membres de l'association AIRAPE  
4, rue du dessous des Berges  
75013 PARIS

SARL au capital de 15 000 euros  
RC Paris B 342 728 417  
SIRET 342 728 417 00011 – NAP 6920 Z  
N° NIF FR 07 342 728 417

120 av du général Leclerc  
75014 PARIS  
Téléphone : 01.53.90.13.20  
Télécopie : 01.45.42.58.85

**AIRAPE Association**

**RAPPORT GENERAL**

\*\*\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels de l'Association au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration sur présentation de votre expert comptable. Il nous appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué un audit selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.829-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Votre association bénéficie d'aides de différentes institutions (CAF, DAS, etc..) destinées à financer des actions à caractère social. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du montant des subventions enregistrées dans les comptes s'est fondée sur l'analyse des conventions mises en place.

L'appréciation ainsi portée sur cet élément s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

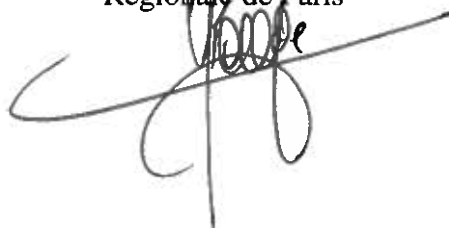
## III - Vérifications et informations spécifiques

Les statuts de votre association ne prévoient pas l'établissement par le conseil d'administration d'un rapport financier ou moral susceptible de donner lieu à vérification de notre part.

Fait à Paris, le 23 mai 2010

Alain BOCAGE

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris



# Bilan et Compte de résultat



# Bilan Actif

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	990	990		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>990</b>	<b>990</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 061	5 963	2 098	1 753
Autres immobilisations corporelles	163 168	105 550	57 618	75 920
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>171 229</b>	<b>111 513</b>	<b>59 716</b>	<b>77 673</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	336		336	336
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 590		6 590	5 792
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 925</b>		<b>6 925</b>	<b>6 127</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>179 144</b>	<b>112 503</b>	<b>66 641</b>	<b>83 800</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	274		274	365
Créances clients et comptes rattachés	3 158		3 158	1 026
Autres créances	70 400		70 400	70 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>73 832</b>		<b>73 832</b>	<b>72 001</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	118 958		118 958	147 049
Disponibilités	62 417		62 417	48 964
Charges constatées d'avance	10 146		10 146	14 018
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>191 522</b>		<b>191 522</b>	<b>210 030</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>265 353</b>		<b>265 353</b>	<b>282 032</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>444 498</b>	<b>112 503</b>	<b>331 994</b>	<b>365 832</b>

# Bilan Passif

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 499	6 499
Report à nouveau	213 811	281 483
Résultat de l'exercice	(2 131)	(67 672)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>218 179</b>	<b>220 310</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 566	15 104
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>229 745</b>	<b>235 414</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 163	20 916
Dettes fiscales et sociales	69 665	100 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 906	
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>89 734</b>	<b>121 505</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 515	8 913
<b>DETTES</b>	<b>102 250</b>	<b>130 418</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>331 994</b>	<b>365 832</b>



# Compte de Résultat (Première Partie)

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	66 216		66 216	62 573
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>66 216</b>		<b>66 216</b>	<b>62 573</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			544 291	543 358
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 844	5 055
Autres produits			3 432	3 911
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>615 783</b>	<b>614 898</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			32 805	33 488
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			85 883	117 696
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>118 688</b>	<b>151 184</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			23 602	27 845
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			350 390	338 070
Charges sociales			113 972	127 420
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>464 362</b>	<b>465 490</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 099	20 075
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>20 099</b>	<b>20 075</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			62	134
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>626 812</b>	<b>664 728</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(11 029)</b>	<b>(49 830)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(11 029)</b>	<b>(49 830)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 963	3 035
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 030	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>4 993</b>	<b>3 035</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 030
Intérêts et charges assimilées	135	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>135</b>	<b>1 030</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4 859</b>	<b>2 005</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(6 171)</b>	<b>(47 825)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 834	7 874
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 538	3 538
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>5 372</b>	<b>11 412</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 333	31 259
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>1 333</b>	<b>31 259</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 039</b>	<b>(19 847)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>626 148</b>	<b>629 345</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>628 280</b>	<b>697 017</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(67 672)</b>

## Règles et Méthodes Comptables ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

L'exercice clôturé au 31/12/2009 présente un montant total du bilan de 331 994 € et dégage un résultat de -2131 €

### Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

### Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Evénements significatifs :

- de l'exercice : néant
- postérieures à compter de la clôture : néant

### Immobilisations corporelles :

Pour les immobilisations éligibles, les composants ont été identifiés et la méthode prospective ou la méthode rétrospective dont l'incidence sur les capitaux propres est de 0. € a été appliquée. Pour le composant principal, le différentiel entre la durée et la durée d'utilisation est comptabilisé en amortissement dérogatoire. Si nécessaire, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

-Agencements-Installations	10 ans
-Matériel de bureau et informatiques	5 ans
-Mobilier	5 ans

### Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements :

#### Indemnités de fin de carrière

Le code de travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de la fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé ou

- compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du ou des salariés et la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

#### Droit individuel à la formation

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : .....0.... Heures